Fraude à la CAF : des escrocs avaient créé plus de 1 000 faux comptes dans 75 caisses différentes pour toucher le RSA. 190 000 euros leur ont été versés

23/06/2026 à 8h49



Deux hommes ont été condamnés le 9 juin par le tribunal de Nanterre pour escroquerie en bande organisée après avoir empoché indûment 190 000 euros de revenu de solidarité active

Dès juillet 2024, pourtant, plusieurs agents formés pour identifier des fraudes aux aides sociales repèrent des profils suspects dans leur établissement. Des dossiers d'hommes de plus de 50 ans – dont l'identité a été manifestement détournée – ont massivement été créés pour réclamer le revenu de solidarité active (RSA). À chaque fois, des adresses mail Outlook identiques sont indiquées et le versement doit s'effectuer systématiquement sur les mêmes comptes bancaires de néobanques anglaises.

Le premier a écopé de trois ans de prison dont deux avec sursis, 6 000 euros d'amende et l'obligation de rembourser les sommes perçues. Son comparse a quant à lui été condamné à 18

mois de prison dont 12 avec sursis, 4 000 euros d’amende et, également, l’obligation de rembourser les sommes perçues.

Le Parisien